



DÉPARTEMENT  
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 1  
Membres votants : 11

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2025

Le sept avril deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence de Florent CHOLAT, maire, sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel M. SOUCHE a assuré la présidence.

Date de convocation : 31 mars 2025

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Carole ANDRIES, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absents : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Hervé Alotto), Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Lucie HARREAU

### DEL2025\_023 : Bourse aux jeunes sportifs champagnards

La commune de Champagnier a souhaité donner un coup de pouce aux jeunes champagnards scolarisés en section sports études ou au conservatoire sous la forme d'une bourse au mérite. Un appel à candidature a été lancé dans la publication communale « Écho champagnard » n°64 de janvier 2025 et sur la page d'accueil du site internet de la commune ([www.champagnier.fr](http://www.champagnier.fr)). Deux jeunes se sont fait connaître (voir annexe).

Afin de les soutenir dans leur parcours sportif, la commune souhaite leur attribuer une bourse individuelle de 250 €.

Après avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité (Pierre-Alain MENNERON, intéressé à l'affaire, a quitté la salle avant l'ouverture du débat et ne prend pas part au vote) :

- **D'attribuer** à deux jeunes sportifs de la commune une bourse individuelle de 250 € ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à verser ces bourses aux bénéficiaires identifiés en annexe de cette délibération.

**Modalités de vote : 11 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION**

Florent CHOLAT  
Maire

Lucie HARREAU  
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la  
Transmission en préfecture le : 11 AVR. 2025  
Publié le : 11 AVR. 2025